

## DECLARATION OF CONFORMITY

Manufacturer: **GAPOSA srl**  
Address: via Ete 90, 63023 Fermo - Italy

### CERTIFIES THAT THE UNDER DESCRIBED PRODUCT

Product name: **AXIAL**  
Product description: Tubular motor for rolling shutters and awnings  
Models: This declaration covers all the models specified in the catalogue  
Year of manufacture: 2009

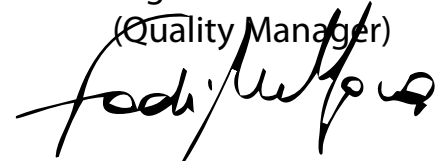
### IS IN ACCORDANCE WITH THE REQUIREMENTS OF THE FOLLOWING NORMS:

**89/336/EEC**  
**73/23/EEC**  
**93/68/EEC**  
**EN 60335-2-97**

The product has been tested according to its typical configuration of installation described in the installation manual.

Fermo, 4th February 2009

Ing. Fadi Mahfouz  
(Quality Manager)



**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT  
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**  
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 28/01/2015

N° 18629-15

MATERIAU PRESENTE PAR : ALKOR DRAKA  
75 rue Pasteur  
60140 LIANCOURT

REFERENCE COMMERCIALE : Ref 1031

DESCRIPTION SOMMAIRE: Feuille souple de PVC plastifiée et ignifugée dans la masse,  
Masse surfacique :  $426\text{g/m}^2 \pm 10\%$   
Epaisseur : 0,30mm  
Coloris présenté : Blanc (1242), Gris (20007), Blanc 1305

NATURE DES ESSAIS : Essai pour brûleur électrique ( NF P 92503)

CLASSEMENT

M1

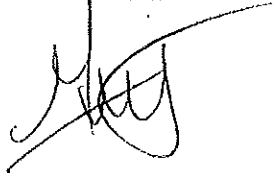
DURABILITE DU CLASSEMENT : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé n° : 18629-15 du 28/01/2015  
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Au Bouchet, le 28/01/2015

Chef du Laboratoire  
"Essais au Feu"

H. BARBIER



Responsable de l'essai

MUKUSA



**RAPPORT D'ESSAI**  
**DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**  
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 28/01/2015

N° 18629-15

et annexes de 3 pages

**1-BUT DES ESSAIS** : Soumettre le matériau à l'action d'une source de chaleur rayonnante

**2-PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS**

2-1 PRODUCTEUR : ALKOR DRAKA  
75 rue Pasteur  
60140 LIANCOURT

2-2 DISTRIBUTEUR : ALKOR DRAKA  
75 rue Pasteur  
60140 LIANCOURT

2-3 MARQUE COMMERCIALE : Ref 1031

**2-4 CARACTERISTIQUES ATTESTEES PAR LE DEMANDEUR :**

Feuille souple de PVC plastifiée et ignifugée dans la masse  
Masse surfacique : 426 g/m<sup>2</sup> ± 10%  
Epaisseur : 0,30mm  
Coloris présentés : Blanc 1242, gris 20007, Blanc 1305

**2-5 CARACTERISTIQUES CONSTATEES PAR LE LABORATOIRE :**

Date de réception des échantillons : 19/01/2015  
Masse au m<sup>2</sup> : 443 g  
Epaisseur : 0,30 mm  
Coloris présentés : Blanc, Gris, Ecreu

**3-MODALITES DES ESSAIS ET RESULTATS**

Annexe page 1 : Modalités des essais, conditionnement, classement, durabilité.  
Annexe page 2 : Résultats des essais, tableaux.  
Annexe page 3 : Observations concernant les essais

**MODALITES DES ESSAIS DE CLASSEMENT POUR MATERIAUX SOUPLES D'UNE  
EPAISSEUR INFERIEURE OU EGALE A 5 mm ET DES  
MEDIAS FILTRANTS DE TOUTES EPAISSEURS**

**1 - ESSAI AU BRULEUR ELECTRIQUE**

L'éprouvette (18 cm x 60 cm) tendue sur une grille est disposée sur un support à 30° sur l'horizontale. Un cache incombustible est rabattu au dos, au départ de l'essai. Le matériau est soumis au rayonnement calorifique et à un courant de gaz chauds provoqués par un brûleur d'HOFFMANN disposé, suivant son axe vertical, à 3 cm sous l'éprouvette.

Après 20 secondes, une flamme pilote est amenée au contact du matériau pendant cinq secondes. Durée de l'essai : 5 min. Les éléments déterminants sont :- durée de l'inflammation, - distance détruite depuis le bord inférieur.

**2 - ESSAIS COMPLEMENTAIRES**

Les matériaux qui présentent un comportement très particulier au cours de l'essai principal font l'objet des essais complémentaires indiqués ci-après.

**2.1. - Essai pour matériaux fusibles**

L'éprouvette (7 cm x 7 cm) disposée sur une grille métallique définie, est soumise au rayonnement d'un épiradiateur situé à 3 cm au-dessus. Pendant cinq minutes, le radiateur est écarté à chaque inflammation puis remis en place après extinction.

Pendant cinq minutes supplémentaires, le radiateur reste en place. les éléments déterminants sont :

- . présence de gouttelettes enflammées ou non,
- . inflammation de la ouate de cellulose disposée sous l'échantillon.

**2.2. - Essai de propagation de flamme**

L'échantillon (46 cm x 23 cm) disposé verticalement, sur chant, subit l'action d'une flamme de brûleur à gaz. On mesure la vitesse de propagation entre deux repères distants de 25 cm ou dans le cas de la non propagation de la flamme, on note les durées de persistance de flamme, les distances de propagation et les chutes de gouttes enflammées ou non.

**2.3. - Mesure du Pouvoir Calorifique**

On mesure la quantité de chaleur dégagée par la combustion d'une masse connue de matière que l'on enflamme dans une bombe calorimétrique remplie d'oxygène sous pression.

**3 - CONDITIONNEMENT DES ECHANTILLONS**

Les échantillons présentés aux dimensions normales sont maintenues dans une enceinte conditionnée (23° C ± 2° C et 50 % ± 5 % d'humidité relative) jusqu'à masse constante à 0.1 % près.

**4 - CLASSEMENT**

Ils sont établis à la suite des essais au brûleur électrique et éventuellement des essais complémentaires.

Les matériaux combustibles sont classés en M1, M2, M3 ou M4.

Seuls les matériaux classés M1 peuvent prétendre au classement M0.

**5 - EPREUVE DE DURABILITE**

Les conditions de ces épreuves, leur interprétation et le processus de classement sont définis dans la norme NF P 92-512.

### RESULTATS DES ESSAIS AU BRULEUR ELECTRIQUE

Suivant la norme NF P 92-503 de Décembre 1995

Date des essais : 27/01/2015

Eprouvette n°	1	2	3	4
Sens des éprouvettes	chaîne	trame	chaîne	trame
Coloris	Ecreu	gris	blanc	gris
Face exposée au brûleur	Endroit	Envers	Endroit	Envers
Poids avant l'essai (g)	46,0	48,5	46,0	49,0
Moment d'inflammation	*	*	*	*
Durée d'inflammation	*	*	*	*
Longueur détruite à partir du bord inférieur (cm)	13	13	15	14
Apparition de gouttes non enflammées	non	non	non	non
Importance des fumées	Fumée moyenne			
Longueur détruite (cm)	9	7	10	8
Largeur détruite (cm)	6,5	7	6	7
Largeur moyenne entre 45 cm et 60 cm	*	*	*	*

R.E. 18629-15  
Annexe page 3

#### 4 - OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS.

##### 4.1. Essais au brûleur électrique :

Quatre éprouvettes ont été testées .

Il n'y a pas eu inflammation de plus de 5s du matériau sur chacune des éprouvettes testées.

Il n'y a pas eu de chute de gouttes enflammées ou non enflammées.

Il n'y a pas eu de percement du matériau.

Le Bouchet, le 28/01/2015

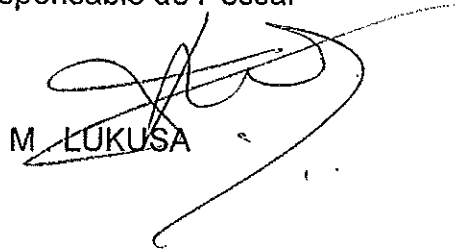
Chef du Laboratoire  
"Essais au Feu"

H. BARBIER



Responsable de l'essai

M. LUKUSA



**CREPIM**

Société par Actions Simplifiée -792 178 816 R.C.S. ARRAS  
Siège social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb.  
62700 BRUAY LA BUISSIÈRE France  
Tél.: 03.21.61.64.00 Fax : 03.21.61.64.01  
E-mail : [contact@crepim.fr](mailto:contact@crepim.fr) [www.crepim.fr](http://www.crepim.fr)  
SIRET 792 178 816 00015 / APE 7112B / T.V.A. FR85 792 178 816

# PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Valable 5 ans à compter du 14 Décembre 2016

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement  
Laboratoire agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 23/03/2010 modifiant l'arrêté du 05/02/1959 modifié)

**Procès-verbal n° 797/06/337 D**

Et annexe de 2 pages

**Matériau présenté par :** ALKOR DRAKA  
75, rue Pasteur  
60140 LIANCOURT  
France

**Référence commerciale :** 1108

**Description sommaire :** Film PVC souple  
Application bâtiment  
Epaisseur nominale totale : 0,4 mm.  
Masse volumique mesurée : 1383 kg/m<sup>3</sup>.  
Masse surfacique calculée : 553 g/m<sup>2</sup>.  
Coloris présenté : Blanc 1295, Gris 20014 et Noir 1009.  
Coloris validés : Tous

**Nature de l'essai :** NF P 92-503 – Essai au brûleur électrique  
**Référence du rapport d'essai :** RE 1M 797/06/337 D du 14/12/2016

**Classement :**

**M2**

sur face grainée

**Durabilité du classement :** Non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultants des essais décrits dans le rapport annexé.

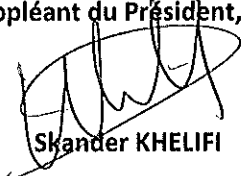
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

« Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE »

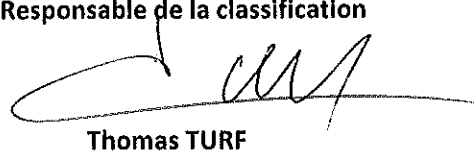
A Bruay-la-Buissière, le 14 Décembre 2016

Pour ordre, suppléant du Président, Franck POUTCH

Le Responsable de la classification



Skander KHELIFI



Thomas TURF

**Nota.** - Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.



CREPIM

Société par Actions Simplifiée - 792 178 816 R.C.S. ARRAS  
 Siège social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb,  
 62700 BRUAY LA BUISSIÈRE France  
 Tél : 03 21.61.64.00 Fax : 03.21.61.64.01  
 E-mail : contact@crepin.fr www.crepim.fr  
 SIRET 792 178 816 00015 / APE 7112B / T.V.A. FR85 792 178 816



ACCREDITATION N°1-5860  
 Portée disponible sur www.cofrac.fr

### Rapport d'essai

		Adressé à	
<b>Rapport d'essai n°</b>	RE 3M 797/06/337 D	<b>Société</b>	ALKOR DRAKA
<b>Date d'émission</b>	14/12/16	<b>Nom</b>	M. Sébastien REELLE
<b>Responsable</b>	Skander KHELIFI	<b>Adresse</b>	75 Rue Pasteur
<b>Vos références</b>	OA54230	<b>Code postal</b>	60140
<b>Date de commande</b>	23/11/16	<b>Ville</b>	LIANCOURT
<b>Pages</b>	1 sur 2	<b>Pays</b>	France

**Norme d'essai :** NF P 92-503:1995 : Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples  
**Essai accrédité COFRAC :** L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

#### Produit testé

**Désignation :** 1108  
**Description :** Film PVC souple  
**Masse Volumique :** 1383 kg/m<sup>3</sup> (mesurée)      **Masse Surfaccue :** 553 g/m<sup>2</sup> (calculée)  
**Couleurs :** Couleur A : Noir 1009  
 Couleur B : Gris 20014  
 Couleur C : Blanc 1295  
**Remarques :** Procédé de fabrication : Calandrage / Face grainée testée  
**Taille :** 600 mm x 180 mm x 0,40 mm  
**Conditionnement :** 23 ± 2 °C, 50 ± 5 % HR

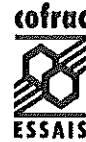
*L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essais ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et essais.*





CREPIM

Société par Actions Simplifiée - 792 178 816 R.C.S. ARRAS  
 Siège social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb.  
 62700 BRUAY LA BUISSIÈRE France  
 Tél : 03.21.61.64.00 Fax : 03.21.61.64.01  
 E-mail : contact@crepin.fr www.crepim.fr  
 SIRET 792 178 816 00015 / APE 7112B / T.V.A. FR85 792 178 816



ACCREDITATION N°1-5860  
 Portée disponible sur www.cofrac.fr

### Rapport d'essai

Rapport d'essai n° RE 3M 797/06/337 D

Date d'émission 14/12/16

Responsable Skander KHELIFI

Vos références OA54230

Date de commande 23/11/16

Pages 2 sur 2

Adressé à

Société ALKOR DRAKA

Nom M. Sébastien REELLE

Adresse 75 Rue Pasteur

Code postal 60140 Ville LIANCOURT

Pays France

### Résultats

Date de l'essai : 12/12/16

Réception échantillon : 02/12/16

Tableau 1 : Essais de détermination de la configuration la plus défavorable sur couleur A


	essai 1	essai 2	essai 3	essai 4
<b>Couleur</b>	<b>NOIR</b>			
Face exposée	Grainée	Grainée	Grainée	Non réalisé
Sens	Trame	Chaîne	Chaîne	
Masse de l'échantillon (g)	58,6	58,6	58,4	
Durée de l'inflammation (s)	35	28	38	
Points incandescents	NON	NON	NON	
Chute de gouttes	NON	NON	NON	
Gouttes enfamées	NON	NON	NON	
Distance maximale de carbonisation (mm)	180	200	190	
Largeur maximale de carbonisation (mm)	0	0	0	

**Observations :** Des essais préliminaires ont mis en évidence une anisotropie du matériau quant à son comportement au feu. La configuration la plus défavorable retenue pour la suite des essais est la configuration face grainée, sens Chaîne.

Tableau 2 : Essais complémentaires sur couleurs B et C.

	essai 1	essai 2	essai 3	essai 4	moyenne
<b>Couleur</b>	<b>GRIS</b>		<b>BLANC</b>		/
Face exposée	Grainée	Grainée	Grainée	Grainée	/
Sens	Chaîne	Chaîne	Chaîne	Chaîne	/
Masse de l'échantillon (g)	61,1	60,9	60,6	60,1	/
Durée de l'inflammation (s)	31	48	36	44	/
Points incandescents	NON	NON	NON	NON	/
Chute de gouttes	NON	NON	NON	NON	/
Gouttes enfamées	NON	NON	NON	NON	/
Distance maximale de carbonisation (mm)	160	155	175	200	180
Largeur maximale de carbonisation (mm)	0	0	0	0	0

**Observations :** Pour les couleurs B et C, seuls les résultats de la configuration la plus défavorable sont présentés.

J. LECOCQ Responsable de l'essai		F. POUTCH Président
S. KHELIFI Responsable Technique	